



**Arrêté de police n°2020/6649**

**portant autorisation provisoire de stationner un véhicule type PL,  
Place Marland sur 3 places,  
le mercredi 29 janvier 2020 de 8h à 18h.**

**En vue d'effectuer un emménagement,  
au 27 Allée Lecourtois au droit de la propriété Mme Sylvie MIEGEVILLE**

**Le Maire de SAINT-PAIR-SUR-MER**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L 131-4,

Vu le code de la route et notamment les articles R. 36, R 37 et R 225,

Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 4 juin 1977 relatifs à la signalisation routière,

Vu la demande déposée le 20 janvier 2020 par DEMECO 43 rue de Versailles 78150 LE CHENSAY, en vue d'obtenir l'autorisation de stationner place Marland un camion type PL, sur 3 places, le mercredi 29 janvier 2020, pour effectuer un emménagement de Mme Sylvie MIEGEVILLE au 27 allée Lecourtois,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans cette rue,

**ARRETE**

**Article 1er :**

Afin de permettre les opérations d'emménagement au 27 allée Lecourtois de Mme Sylvie MIEGEVILLE, l'entreprise DEMECO est autorisé à stationner un camion place Marland sur 3 places, pendant la journée du mercredi 29 janvier 2020, de 8 h à 18h.

**Article 2 :**

A cet effet, la signalisation et la matérialisation de la présente réglementation seront assurées par les services techniques municipaux ou l'entreprise DEMECO.

**Article 3 :**

La voie doit rester libre à tout moment pour l'accès aux véhicules de secours.

**Article 4 :**

Les infractions aux dispositions du Code de la Route seront constatées par des procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne à :

- . Monsieur le Commandant du Commissariat de Police de GRANVILLE
- . Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale de SAINT-PAIR-SUR-MER
- . Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de GRANVILLE
- . Monsieur le responsable des services techniques municipaux
- . L'entreprise DEMECO le Chesnay

Fait à Saint-Pair-sur-Mer,  
le lundi 20 janvier 2020

Le Maire,

Guy LECROISEY

